

**Étude biblique:**

**Les 33 choses qui arrivent  
à la conversion**

*à la louange de la gloire de sa grâce, qu'il nous a gratuitement accordée dans le Bien-Aimé.*

Ephésiens 1:6

Il s'agit d'une étude des trente-trois choses qui arrivent à chaque croyant au moment où il est sauvé. Ces choses sont parfois appelées théologiquement "vérité de position" : ce qui est vrai pour le croyant en raison de sa position en Christ ou dans le Messie. On parle aussi d'identification du croyant avec le Messie ; le croyant a été identifié comme étant en union avec le Messie à la suite de son salut.

## INTRODUCTION

### A. La définition du terme en Christ

Presque exclusivement dans les écrits de Paul, on trouve des expressions telles que : en Christ, en Jésus, en Jésus-Christ, en Christ Jésus, en Lui, et en qui. Pour Paul, il s'agit de termes techniques. Chaque fois que Paul utilise l'une de ces expressions, il révèle quelque chose qui est vrai en raison de la position du croyant qui est dans le Messie. La doctrine paulinienne de l'être en Christ se réfère à l'union du croyant avec le Messie. Elle fait référence à la nouvelle position de l'homme racheté dans la sphère de la vie de résurrection.

### B. Position et pratique

À ce stade, il peut être judicieux de faire la distinction entre la position du croyant et sa pratique.

La position se réfère à ces trente-trois choses. La position du croyant est la façon dont Dieu le voit, non pas tel qu'il est réellement, mais tel qu'il est dans le Messie.

En ce qui concerne la pratique, le croyant doit essayer de garder sa pratique cohérente avec sa position. Tout le travail du Saint-Esprit et de son œuvre de sanctification consiste à conformer la vie du croyant, sa pratique dans la vie quotidienne, à ce que le croyant est déjà positionnellement dans le Messie.

## C. Les moyens d'accéder à la nouvelle position

Le moyen d'entrer dans cette nouvelle position est l'action baptisante du Saint-Esprit. C'est le sens de 1 Corinthiens 12:13 : *Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit.*

C'est par le baptême de l'Esprit que le croyant entre dans le Messie. C'est pourquoi le baptême de l'Esprit est unique à l'Église. Ce n'était pas un ministère du Saint-Esprit avant les événements d'Actes 2, et il ne l'exercera pas non plus après l'enlèvement de l'Église. Il s'agit d'un ministère propre à l'Église, le Corps du Messie, et la manière dont le croyant entre dans cette nouvelle position est au moyen de l'œuvre de baptême du Saint-Esprit.

## D. Deux vérités clés concernant la vérité positionnelle

### 1. La source

Premièrement, sa source est la grâce de Dieu. La source de ces trente-trois choses, la source de la position du croyant dans le Messie, est la grâce de Dieu. Ceci est mis en évidence dans Ephésiens 1:6 : *à la louange de la gloire de sa grâce, qu'il nous a gratuitement accordée dans le Bien-aimé.*

L'expression "dans le Bien-aimé" est une autre façon de dire "dans le Messie". La position du croyant d'être dans le Messie, sa position de vérité, ces trente-trois choses, sont toutes le résultat de la grâce de Dieu.

Plus tard, dans Ephésiens 2:7, Paul écrit : *"afin de montrer, dans les siècles à venir, l'extrême richesse de sa grâce et de sa bonté envers nous dans le Christ Jésus"*.

En utilisant la déclaration de position en Jésus-Christ, Paul affirme que la position du croyant est le résultat des richesses de sa grâce.

Par conséquent, la première chose que l'on apprend de ces passages est que la vérité positionnelle a sa source dans la grâce de Dieu.

## 2. Le fondement de l'autorité du croyant

La deuxième vérité clé que l'on apprend des Écritures concernant la vérité de position est qu'elle est la base de l'autorité du croyant. L'autorité de la vie spirituelle est basée sur la position du croyant dans le Messie. Ceci est enseigné dans Ephésiens 1:18-19 : *que les yeux de votre cœur soient éclairés, afin que vous connaissiez l'espérance de son appel, la richesse de la gloire de son héritage dans les saints, et l'étendue de sa puissance pour nous qui croyons, selon l'opération de la force de sa puissance.*

La position du croyant est porteuse d'autorité. La base de l'autorité du croyant est sa position. Tout comme la position d'un sergent, d'un lieutenant, d'un colonel ou d'un général comporte un certain degré d'autorité, il en va de même pour la position du croyant en tant que membre du Messie. Si un sergent qui a été promu lieutenant ne sait pas tout ce qu'implique la position de lieutenant, il fonctionnera toujours au niveau de sergent. C'est pourquoi de nombreux croyants n'exercent pas l'autorité qu'ils ont ; ils ne connaissent pas l'autorité qui vient avec leur nouvelle position. L'une des raisons importantes d'étudier ces trente-trois choses est d'arriver à savoir exactement ce que la position d'être dans le Messie signifie dans votre vie.

### E. Défense contre Satan

La vérité positionnelle est la meilleure défense contre le front satanique dans le combat spirituel. Cela est mis en évidence dans trois passages. Le premier est Colossiens 2:14-15 : *Il a effacé le lien inscrit dans les ordonnances, qui nous était contraire ; il l'a ôté du chemin, en le clouant à la croix ; il a dépouillé les principautés et les puissances, et il les a livrées ouvertement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix.*

En raison de la position du croyant dans le Messie, il a été "co-crucifié" avec le Messie sur la croix ; de ce fait, le croyant a conquis Satan. Par conséquent, la meilleure défense du croyant sur le front satanique dans le combat spirituel est sa position dans le Messie et la connaissance de l'autorité qui en découle.

Un deuxième passage, qui met en évidence la même vérité, est Hébreux 2:14-15 : *Puisque donc les enfants participent à la chair et au sang, il y a participé lui-même de la même manière, afin de réduire à néant par la mort celui qui avait la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et de délivrer tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient restés toute leur vie dans la servitude.*

L'auteur de l'épître aux Hébreux insiste sur le même point : en vertu de la mort et de la résurrection du Messie, et en vertu de la position du croyant qui est dans le Messie et donc "co-crucifié" et "co-ressuscité", le croyant a la clé de la victoire. C'est la base de sa défense sur le front satanique.

Un troisième passage, et peut-être celui qui est le plus complet dans ce domaine, est Ephésiens 6:10-18 : *Enfin, soyez forts dans le Seigneur et dans la force de sa puissance. Revêtez-vous de l'armure complète de Dieu, afin de pouvoir résister aux ruses du diable. Car ce n'est pas contre la chair et le sang que nous luttons, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les armées spirituelles de la méchanceté dans les lieux célestes. C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir résister au mauvais jour, et de pouvoir subsister après avoir tout fait. Tenez-vous donc debout, après avoir ceint vos reins de la vérité, revêtu la cuirasse de la justice, et chaussé vos pieds de la préparation de l'Évangile de paix ; prenez aussi le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin. Prenez aussi le casque du salut et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu, et faites en tout temps des prières et des supplications dans l'Esprit, en veillant à ce qu'il en soit ainsi, avec une entière persévérance et des supplications pour tous les saints.*

À trois reprises dans ce passage, Paul déclare que dans le combat spirituel sur le front satanique, le croyant doit résister à Satan. Le moyen de résister à Satan est d'être fort dans le Seigneur (v. 10). Dans le Seigneur est le terme technique décrivant la position du croyant dans le Messie. Être fort dans le Seigneur, c'est reconnaître sa position ainsi que toute l'autorité qui en découle. En étudiant ces trente-trois choses, on saura exactement quelle est notre autorité dans le Messie ; en sachant cela, on peut alors mener le combat spirituel et remporter la victoire.

## F. Conséquences

Il existe certaines ramifications spécifiques de la vérité positionnelle du croyant dans le Messie. Ces ramifications traitent toutes de diverses facettes de l'identification du croyant avec le Messie dans son œuvre d'expiation. Au total, ces ramifications sont au nombre de huit.

Premièrement, le croyant a été crucifié avec le Messie (Gal. 2:20).

Deuxièmement, le croyant est mort avec le Messie (Col. 2:20).

Troisièmement, le croyant a été enterré avec le Messie (Rom. 6:4).

Quatrièmement, le croyant a été rendu ... vivant avec le Messie (Eph. 2:5).

Cinquièmement, le croyant est ressuscité avec le Messie (Col. 3:1).

Sixièmement, le croyant souffre avec le Messie (Rom. 8:17).

Septièmement, le croyant sera glorifié avec le Messie (Rom. 8:17).

Huitièmement, les croyants seront cohéritiers du Messie (Rom. 8:17).

## I. REDEMPTION

La rédemption est la première vérité de position du croyant. Les Ecritures qui font de la rédemption une partie de la vérité de position sont Romains 3:24 ; 1 Corinthiens 1:30 ; Ephésiens 1:7 ; et Colossiens 1:14.

Le prix de la rédemption était le sang du Messie. Le concept même de rédemption signifie "racheter de". Dans le domaine spirituel, cela signifie "acheter hors du marché des esclaves du péché". Pour acheter quelque chose, il faut toujours un prix d'achat. Le prix d'achat était le sang du Messie (1 Cor. 6:19-20 ; 1 P. 1:18-19).

Il existe trois mots grecs différents qui signifient tous "racheter". Chacun d'entre eux a une nuance légèrement différente. Le premier est agorazo, qui signifie "acheter", "payer le prix exigé par le péché afin d'être racheté" (2 P. 2:1 ; Apoc. 5:9). Le deuxième mot est exagorazio, qui signifie "acheter sur le marché". Dans le domaine spirituel, il signifie "acheter sur le marché des esclaves du péché" (Gal. 3:13 ; 4:5). Le troisième mot grec est lutroo, qui signifie "libérer et affranchir" (Mat. 20:28 ; 1 Tim. 2:6 ; Titus 2:14).

En combinant ces trois mots grecs, la rédemption signifie que la personne rachetée est achetée par le paiement d'un prix, le sang du Messie ; elle est retirée du marché, le marché des esclaves du péché ; puis elle est libérée afin de pouvoir servir le Seigneur.

## II. RÉCONCILIATION

La deuxième position du croyant est la réconciliation. La réconciliation signifie que la position du monde, qui était dans un état d'aliénation par rapport à Dieu, a été changée par la mort du Messie, de sorte que tous les hommes peuvent désormais être sauvés. La réconciliation a rendu tous les hommes sauvables. Elle ne signifie pas que tous les hommes seront sauvés, car il faut l'ingrédient de la foi personnelle, mais elle a rendu tous les hommes capables d'être sauvés (Rom. 5:10-11 ; 2 Cor. 5:18-19 ; Col. 1:20-22).

D'un point de vue biblique, la réconciliation ne fait pas référence à deux parties lésées qui se réconcilient l'une avec l'autre. Il s'agit plutôt de réconcilier l'humanité offenseur avec le Dieu offensé.

## III. PROPITIATION

La propitiation est la troisième position du croyant. Par définition, la propitiation signifie que la colère de Dieu est satisfaite par ce que la mort du Messie a accompli selon Romains 1:18a : Car la colère de Dieu se révèle contre toute l'injustice et l'impiété des hommes.

Par la propitiation, la colère de Dieu est satisfaite par ce que la mort du Messie a accompli ; par conséquent, Dieu n'est plus en colère contre le croyant (Rom. 3:25 ; 1 Jn. 2:2 ; 4:10).

## IV. LE PARDON

La quatrième position du croyant est le pardon. Le pardon signifie que tous les péchés du croyant, passés, présents et futurs, ont été totalement pardonnés (Eph. 1:7 ; Col. 1:14 ; 2:13). Cela signifie qu'il n'y a aucun péché qu'un croyant puisse commettre qui lui fasse perdre son salut. Lorsque le Messie est mort, il est mort bien avant que ceux qui sont actuellement en vie n'aient jamais commis un seul péché. Il est mort pour tous les péchés futurs, y compris tous les péchés de ceux qui vivent actuellement. Tous les péchés, passés, présents et futurs, ont été totalement pardonnés. Par conséquent, le croyant ne peut commettre aucun péché susceptible de lui faire perdre son salut.

L'application de cette vérité se trouve dans Ephésiens 4:32 : *"Soyez bons les uns envers les autres, tendres, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné en Christ."*

Remarquez le terme "en Christ". Il s'agit du terme technique décrivant la position du croyant. Paul met l'accent sur la position de pardon : comme Dieu vous a pardonné en Christ. L'application est que, puisque le croyant a été pardonné, il doit pardonner aux autres croyants qui lui ont fait du tort.

Un autre passage où une application a été faite est Colossiens 3:13 : *supportez-vous les uns les autres, et pardonnez-vous mutuellement, si quelqu'un a quelque chose à se reprocher ; comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez-vous aussi.*

Puisque le croyant a été pardonné, il doit être prêt à pardonner aux autres également.

## V. JUSTIFICATION

La justification est la cinquième position du croyant. La définition de la justification est "être déclaré juste" (Rom. 3:24 ; 5:19 ; 8:30). La justification signifie que la foi aboutira à la transmission de la justice du Messie. Le fait que le croyant soit juste dans le Messie est la base de l'annonce de la justification ou de la déclaration de justice

## VI. GLORIFICATION

La sixième position du croyant est la glorification. Le fait que le croyant soit glorifié aux yeux de Dieu est l'assurance de la transmission ultime de la gloire du Messie (Rom. 8:18, 30 ; 9:23 ; Col. 3:4 ; 1 Jn. 3:2). D'un point de vue positionnel, être glorifié signifie que le croyant sera certainement glorifié de manière pratique et expérimentale dans un jour futur.

## VII. DELIVRANCE

La septième position du croyant est la délivrance. Plus précisément, il s'agit d'être délivré de la puissance des ténèbres (Actes 26:18 ; Eph. 2:1-2 ; Col. 1:13 ; Hébr. 2:14-15). Le fait que le croyant ait été délivré de la puissance des ténèbres signifie qu'il n'a plus aucune obligation de servir Satan. Le croyant a été transféré du royaume des ténèbres au royaume de lumière du Fils.

## VIII. CIRCUMCISION

La circoncision est la huitième position du croyant. Il ne s'agit pas de la circoncision physique, de la circoncision de la chair, mais de la circoncision du cœur, dont il est question dans Colossiens 2:11. Cette vérité de position, la circoncision du cœur, implique le dépouillement des actes de la chair.

L'application pratique de la circoncision dans le Messie consiste à se défaire des œuvres de la chair et à marcher dans la justice devant le Seigneur.

## IX. ÊTRE ACCEPTABLE POUR DIEU

L'acceptation de Dieu est la neuvième position du croyant. Le croyant est agréable à Dieu selon Éphésiens 1:6 et 1 Pierre 2:5. Cette vérité de position particulière comporte cinq facettes.

Premièrement, cela signifie que le croyant a été rendu juste par l'imputation de la justice du Messie (Rom. 5:11-21 ; 1 Cor. 1:30 ; 2 Cor. 5:21).

La deuxième facette de l'acceptation de Dieu est que le croyant a été sanctifié dans sa position. Du point de vue de Dieu, le croyant est sanctifié ; c'est pourquoi il peut appeler tous les croyants "saints" (1 Cor. 1:2, 30 ; 6:11).

La troisième facette de l'acceptation de Dieu est que le croyant est parfait pour toujours. Du point de vue de la vérité positionnelle, le croyant est déjà considéré comme parfait (Héb. 10:14).

La quatrième facette est que le croyant a été rendu acceptable. La raison pour laquelle le croyant est acceptable pour Dieu est qu'il a été rendu acceptable. Il a été rendu acceptable en n'étant pas condamné pour ses péchés (Jn. 3:18 ; 5:24 ; Rom. 8:1).

La cinquième facette de l'acceptation de Dieu est que le croyant est rendu ... conforme. Être rendu ... conforme signifie "être qualifié". Le croyant a été qualifié et est donc accepté par Dieu (Col. 1:12).

## X. LES PRÉMICES DE L'ESPRIT SAINT

La dixième position est que les croyants ont les prémices de l'Esprit [Saint] selon Romains 8:23. Cette position comporte cinq facettes.

La première facette est que le croyant a été régénéré, ce qui signifie qu'il est né de nouveau (Jean 3:5-6 ; Tite 3:5).

La deuxième facette est que le croyant a été baptisé par le Saint-Esprit, une œuvre qui l'a fait entrer dans le corps du Messie (Rom. 6:1-10 ; 1 Cor. 12:13).

La troisième facette de la possession des prémices du Saint-Esprit est que le croyant est habité par le Saint-Esprit, ce qui fait que son corps devient le Temple de Dieu (Rom. 5:5 ; 8:9 ; 1 Cor. 3:16 ; 6:19 ; Gal. 4:6 ; 2 Tim. 1:14 ; 1 Jn. 2:27 ; 3:24).

La quatrième facette est que le croyant est scellé par le Saint-Esprit. Le fait d'être scellé par le Saint-Esprit assure au croyant la sécurité éternelle (2 Cor. 1:22 ; Eph. 1:3-14 ; 4:30).

La cinquième facette est que le croyant est rempli du Saint-Esprit. Ce ministère donne au croyant la capacité de servir (Eph. 5:18).

## XI. DANS LE PLAN ÉTERNEL DE DIEU

La onzième position est que le croyant fait partie du plan éternel de Dieu selon 2 Timothée 1:9. Cette position comporte elle aussi cinq facettes.

La première facette est que le croyant est connu d'avance par Dieu ; il est dans la prescience de Dieu (Rom. 8:29 ; Eph. 1:5, 11, 12 ; 1 Pet. 1:1-2).

La deuxième facette est que le croyant a été prédestiné par Dieu à être sauvé (Jn. 6:65 ; Rom. 8:29-30).

La troisième facette est que les croyants sont les élus de Dieu ; ils sont l'élection de Dieu (Rom. 8:33 ; Col. 3:12 ; 1 Thes. 1:4 ; Titus 1:1 ; 1 Pet. 1:1-2).

La quatrième facette est que le croyant est choisi. Faire partie du plan éternel de Dieu signifie que les croyants ont été choisis par Dieu pour être sauvés (Eph. 1:4 ; 2 Thes. 2:13).

La cinquième facette de l'appartenance au plan éternel de Dieu est que les croyants ont été appelés. Ils ont reçu un appel divin à l'état de salut (Rom. 8:30 ; 9:24 ; 1 Thes. 5:24 ; 2 Thes. 2:14 ; 2 Tim. 1:9 ; Héb. 3:1).

## XII. ÉTABLIE SUR LE ROCHER : LE MESSIE

La douzième position est le fondement de la foi du croyant. En se basant sur cette position, le croyant a un fondement sûr sur lequel il peut s'appuyer ; il peut construire sa vie de croyant sur un fondement de roc, et non sur un fondement de sable (Mat. 7:24-27 ; 1 Cor. 3:9-15 ; Eph. 2:20-22 ; 1 P. 2:4-6).

## XIII. ONT ÉTÉ RAPPROCHER

La treizième position concerne plus particulièrement les croyants païens que les croyants juifs. Le fait d'être rapproché se réfère aux croyants païens qui sont maintenant dans une position où ils peuvent jouir des bénédictions spirituelles juives. Par la foi au Messie, le croyant païen a été rapproché pour jouir non pas des avantages physiques et matériels des alliances juives, mais des avantages spirituels des alliances juives selon Ephésiens 2:13.

Une application de ce principe est faite dans Jacques 4:8 : Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs, et purifiez vos cœurs, doubles d'esprit.

Parce que le croyant a été approché positionnellement, il doit s'approcher de Dieu en pratique, et c'est ainsi qu'il sera purifié de ses péchés.

## XIV. MEMBRES D'UN SACERDOCE SAINT ET ROYAL

La quatorzième position est que les croyants sont devenus membres d'un sacerdoce saint et royal ; il en résulte le sacerdoce de tous les croyants. Cela est vrai en particulier pour les croyants juifs (1 Pierre 2:5, 9), mais aussi pour les croyants païens (Apocalypse 1:5-6 et 5:9-10).

Le fait que les croyants soient membres d'un sacerdoce saint et royal a un certain nombre d'applications. L'une d'entre elles est donnée dans Romains 12:1-2, où Paul recommande au croyant de présenter [son] corps comme un sacrifice vivant. La présentation d'un sacrifice vivant est, bien entendu, un acte sacerdotal.

Une autre application se trouve dans Philippiens 4:18 : *J'ai tout, et je suis dans l'abondance : Je suis rassasié, ayant reçu d'Épaphrodite ce qui vient de toi, une odeur de bonne odeur, un sacrifice acceptable, agréable à Dieu.*

Dans ce contexte, Paul parlait de fonds envoyés pour le soutenir dans son ministère. Paul a déclaré que l'envoi d'un soutien financier était un acte sacerdotal. C'était comme offrir une bonne odeur, un parfum agréable, un sacrifice acceptable, ... à Dieu. L'une des façons dont le croyant remplit sa fonction de prêtre croyant est de financer des personnes dans le ministère.

Une autre application est faite en 2 Timothée 4:6 : *Car je suis déjà offert, et le moment de mon départ est arrivé.* Paul parlait ici de son martyre imminent. Lorsqu'un croyant doit mourir pour la foi, cela aussi est considéré comme un sacrifice. Une partie de l'aspect pratique d'être un prêtre croyant est que l'on doit être prêt à donner sa vie pour la foi.

Un autre passage où une application est faite est Hébreux 13:15-16 : *C'est donc par lui que nous offrons continuellement à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom. N'oublions pas de faire du bien et de communiquer, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir.*

Le croyant peut remplir sa fonction de prêtre croyant en offrant un sacrifice de louange à Dieu. Les croyants doivent continuellement louer Dieu. Les croyants devraient également communiquer de bonnes choses et faire de bonnes choses aux autres, car de tels sacrifices plaisent à Dieu.

## XV. LE TRANSFERT DANS LE ROYAUME DE DIEU

La quinzième position est que le croyant ne fait plus partie du royaume des ténèbres, mais du royaume de Dieu selon 2 Pierre 1:11. Cette position a deux ramifications pratiques.

La première ramification est donnée dans Colossiens 1:13, qui déclare que le résultat du transfert dans le Royaume de Dieu est que le croyant a été délivré de la puissance des ténèbres ; les puissances des ténèbres n'ont plus d'autorité légale sur le croyant.

Deuxièmement, le fait d'être transféré dans le Royaume de Dieu est la base pour que le croyant marche de manière cohérente et ordonnée, dans le genre de style de vie que la Bible commande (1 Thes. 2:12).

## XVI. UNE GENERATION CHOISIE : UNE NATION SAINTE : UN PEUPLE PARTICULIER

La seizième position est plus vraie pour les croyants juifs que pour les croyants païens selon 1 Pierre 2:9. Il convient de garder à l'esprit que Pierre n'a pas écrit à l'Église dans son ensemble, mais qu'il a écrit spécifiquement aux croyants juifs. L'Église n'est pas une génération élue, elle est composée de personnes de toutes les générations. L'Église n'est pas une nation sainte, elle est composée de personnes de toutes les nations. L'Église n'est pas un peuple particulier, singulier ; elle est composée de membres de tous les peuples, de toutes les tribus et de toutes les langues.

Si l'on garde à l'esprit que Pierre a écrit spécifiquement aux croyants juifs, cette position particulière signifie que les croyants juifs sont la génération choisie, ils sont la nation sainte, ils sont le peuple particulier. L'argument de Pierre dans le contexte est le suivant : alors que la nation d'Israël dans son ensemble n'a pas répondu à l'appel d'Exode 19, le reste d'Israël, les croyants juifs au sein de la nation, connus sous le nom d'Israël de Dieu, ont répondu à l'appel qui leur était adressé. Ils sont donc la génération choisie, la nation sainte et le peuple particulier.

En application, cette position a pour but d'accomplir de bonnes œuvres (Tite 2:14).

## XVII. CITOYENS DU CIEL

La dix-septième position est que la citoyenneté du croyant est maintenant au ciel (Lc. 10:20 ; 2 Cor. 5:1-2 ; Eph. 2:19 ; Phil. 3:20 ; Hébr. 12:22-24 ; 1 P. 2:11-12).

Une application pratique de la citoyenneté céleste est qu'elle doit permettre de garder l'esprit sur les choses célestes et non sur les choses terrestres. Le croyant sur cette terre n'est qu'un pèlerin, un étranger, un résident étranger, qui ne fait que passer. Bien que le croyant soit encouragé à participer aux choses du monde auxquelles les croyants doivent participer, il doit toujours se rappeler que, plus important que d'être un citoyen américain, canadien, belge ou allemand, les croyants sont tous des "co-citoyens" au Ciel.

## XVIII. DANS LA FAMILLE DE DIEU

La dix-huitième position est que le croyant fait désormais partie de la maison de Dieu, de l'édifice de Dieu (1 Cor. 3:9 ; Gal. 6:10 ; Eph. 2:19-20 ; 1 P. 2:5).

## XIX. ADOPTION

La dix-neuvième position est l'adoption ; le croyant a été adopté comme enfant de Dieu (Rom. 8:15, 23 ; Gal. 4:5 ; Eph. 1:4-5). L'avantage d'être adopté est que, alors que les enfants naturels sont dans la famille parce qu'ils y sont nés, les enfants adoptés sont choisis pour être aimés. Être les enfants adoptifs de Dieu signifie que Dieu a choisi d'aimer chaque croyant.

## XX. LES ENFANTS DE DIEU

La vingtième position s'inscrit dans le prolongement de la précédente. Parce qu'il a été adopté, le croyant est désormais un enfant de Dieu (Jn. 1:12 ; Rom. 8:16 ; 1 Jn. 3:1-2). Cette position comporte quatre facettes.

Premièrement, cela signifie que le croyant a été engendré (1 Jn. 5:1 ; 1 Pet. 1:23).

Le deuxième aspect de la condition d'enfant de Dieu est que les croyants, qui étaient autrefois morts dans leurs offenses et leurs péchés, ont été vivifiés ou rendus vivants par Dieu. Ils ne sont plus spirituellement morts, mais ils ont été vivifiés pour devenir des enfants de Dieu. Ils ont été rendus spirituellement vivants (2 Cor. 5:14-15 ; Eph. 2:5 ; Col. 2:13).

La troisième facette est que les croyants sont désormais les fils de Dieu. La signification juive du mot "fils" a évidemment le sens de "disciples", tout comme B'nai B'rith signifie "les fils de l'alliance" ou "les disciples de l'alliance". Devenus enfants de Dieu, les croyants sont maintenant les fils de Dieu ; ils sont maintenant les disciples de Dieu (Rom. 8:14 ; 2 Cor. 6:18 ; Gal. 3:26 ; 4:6-7 ; 1 Jn. 3:2).

La quatrième facette du fait de devenir un enfant de Dieu est que le croyant est maintenant une nouvelle création ou une nouvelle créature ; le croyant a été créé à nouveau pour devenir un enfant de Dieu (2 Cor. 5:17 ; Gal. 6:15 ; Eph. 2:10 ; 4:24 ; Col. 3:10).

## XXI. PARTIE DE LA COMMUNAUTE DES SAINTS

La vingt-et-unième position est que tous les croyants font partie de la communauté des saints (Jn. 17:11, 21-23 ; 1 Jn. 1:3, 7).

L'application pratique de cette position est qu'elle devient la base de l'unité entre les croyants. Les croyants peuvent être unifiés parce qu'ils font tous partie de la communauté des saints.

## XXII. LA LUMIÈRE DANS LE SEIGNEUR

La vingt-deuxième position est que le croyant n'est pas seulement la lumière du monde, il est aussi la lumière dans le Seigneur selon Ephésiens 5:8. Les croyants sont les enfants de la lumière, et en tant qu'enfants de la lumière, ils doivent marcher dans la lumière. Ici encore, la pratique du croyant doit être conforme à sa position.

*Cette position est appliquée dans 1 Thessaloniens 5:4-9 : Mais vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que le jour vous surprenne comme un voleur ; car vous êtes tous fils de la lumière et fils du jour ; nous ne sommes ni de la nuit, ni des ténèbres ; ne dormons donc pas, comme les autres, mais veillons et soyons sobres. Car ceux qui dorment dorment pendant la nuit, et ceux qui s'enivrent s'enivrent pendant la nuit. Mais, puisque nous sommes du jour, soyons sobres, revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité, et de l'espérance du salut comme casque. Car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'obtention du salut par notre Seigneur Jésus-Christ.*

L'application que Paul fait est que parce que les croyants sont de la lumière et du jour et parce que la Grande Tribulation, le Jour du Seigneur ou la colère du verset 9, est un temps de ténèbres, les saints de l'Église n'auront jamais à passer par la Tribulation. L'une des nombreuses raisons pour lesquelles l'Église ne passera pas par la Tribulation est que celle-ci est une période de ténèbres, alors que les croyants sont des enfants de lumière. En raison de cette position de lumière dans le Seigneur, les croyants ne passeront pas par la Tribulation.

## XXIII. LES ASSOCIATIONS CÉLESTES

La vingt-troisième position est que le croyant a maintenant des associations célestes spécifiques. Cette position comporte sept facettes.

Premièrement, cela signifie que le croyant est maintenant un partenaire du Messie dans la vie (Gal. 2:20 ; Col. 3:3-4 ; 1 Jn. 5:11-12). Le Messie peut vivre sa vie à travers le croyant, bien que le croyant soit toujours responsable de vivre cette vie.

La deuxième facette est que le croyant est un partenaire du Messie en position (Eph. 2:6 ; Col. 3:1-3).

La troisième facette de ces associations célestes est que le croyant est un partenaire du Messie dans le service et "co-serve" avec lui en tant que serviteur (Jn. 17:18 ; 20:21).

Quatrièmement, cela signifie que le croyant participe aux souffrances du Messie. Il a souffert et le croyant souffrira aussi. La souffrance n'est pas nécessairement le signe d'un manque de spiritualité ; au contraire, elle peut être le signe d'une véritable spiritualité (Rom. 8:17 ; 2 Cor. 1:5 ; Phil. 1:29 ; 3:10 ; 2 Tim. 2:12).

La cinquième facette est que le croyant est partenaire du Messie dans la prière. Le croyant prie et le Messie prie pour lui et avec lui (Jn. 14:12-14 ; 16:23-24 ; 1 Jn. 5:14-15). C'est l'une des raisons pour lesquelles le croyant doit prier au nom de Yeshoua (Jésus).

La sixième facette est que le croyant est un partenaire dans les fiançailles ; le Messie est l'Époux et les croyants sont l'Épouse (2 Cor. 11:2 ; Eph. 5:25-27).

Septièmement, le croyant est un partenaire du Messie dans l'attente de son retour (Tite 2:13 ; Hébr. 9:28).

#### XXIV. L'ACHEVEMENT

La vingt-quatrième position est que le croyant est complet dans le Messie selon Colossiens 2:10. Cela signifie que le croyant a été rendu complet. Le croyant est complet en lui, même si, dans la pratique, il peut manquer beaucoup de choses dans sa vie. En raison de sa position, le croyant est complet.

#### XXV. EN POSSESSION DE TOUTE BÉNÉDICTION SPIRITUELLE

Dans la vingt-cinquième position, le croyant n'a pas à se tourmenter pour obtenir des bénédictions spirituelles. Il n'a pas besoin de "s'attarder" ou d'attendre les bénédictions spirituelles ; il n'a pas besoin de "prier à travers" pour obtenir ses bénédictions spirituelles. Il est déjà en possession de toutes les bénédictions spirituelles. Il s'agit

simplement de savoir comment et quand profiter de ces bénédictions spirituelles, et quand les appliquer et quand ne pas les appliquer (1 Cor. 3:23 ; Eph. 1:3).

## XXVI. UN CADEAU DE DIEU LE PERE A DIEU LE FILS

La vingt-sixième position est que le croyant est un don de Dieu le Père à Dieu le Fils (Jn. 6:37-40 ; 17:2, 6, 9, 24).

La principale application de cette position est l'assurance de la sécurité éternelle. Parce qu'il est un don de Dieu le Père à Dieu le Fils, il ne peut être arraché de la main ni du Père ni du Fils.

## XXVII. L'HÉRITAGE DU MESSIE

La vingt-septième position est que le croyant a été voulu par le Messie, et donc le croyant est Son héritage selon Ephésiens 1:18. Yeshoua a hérité du croyant ; pour cette raison, le croyant est la possession particulière, privée et individuelle du Messie.

## XXVIII. HÉRITIERS

La vingt-huitième position est que les croyants ne sont pas seulement un héritage, ils sont aussi des héritiers ; les croyants sont "cohéritiers" du Messie. Cela signifie que les croyants recevront un jour leur héritage (Rom. 8:17 ; Gal. 4:7 ; Eph. 1:11, 14 ; Col. 1:12 ; 3:24 ; Tite 3:7 ; Hébr. 9:15 ; 1 P. 1:4). Cet héritage comprend le corps de résurrection et une position dans le Royaume messianique. Le croyant va hériter de choses dans le Royaume messianique.

## XXIX. LIBÉRÉ DE LA LOI

La vingt-neuvième position affirme que les croyants sont libérés de la loi. Si, dans un sens, cela concerne tous les croyants, c'est particulièrement vrai pour les croyants juifs, tout simplement parce que les croyants païens n'ont jamais été soumis à la loi de Moïse. Seuls les juifs étaient soumis à la loi mosaïque, et ce sont donc surtout les croyants juifs du corps du Messie qui ont été libérés de la loi (Rom. 6:14 ; 10:4 ; 2 Cor. 3:2-11 ; Gal. 3:19 ; Eph. 2:11-15 ; Hébr. 7:11-12). Du point de vue de la position, le croyant juif a été libéré de la loi.

### XXX. LE JUGEMENT DU VIEIL HOMME POUR UNE MARCHÉ NOUVELLE

La trentième position est que le vieil homme du croyant, sa nature pécheresse, a maintenant été jugé ; par conséquent, il est maintenant capable de marcher d'une manière nouvelle et il est appelé à le faire.

L'application pratique de cette position est qu'elle fournit le pouvoir de marcher en nouveauté de vie selon Romains 6:1-11 et Galates 2:20. En disant que le vieil homme a été jugé, elle enseigne également que le vieil homme du croyant a été "co-crucifié" avec le Messie. Par conséquent, la vieille nature, la nature du péché ou le vieil homme, n'a plus aucune autorité légale et contraignante sur le croyant. Le croyant n'a plus l'obligation d'obéir à la vieille nature pécheresse. C'est pourquoi il a le pouvoir de marcher en nouveauté de vie. Cette position appelle le croyant à une nouvelle marche.

### XXXI. UNIS AU PÈRE, AU FILS ET AU SAINT-ESPRIT

La trente et unième position est que le croyant est uni au Père, au Fils et au Saint-Esprit selon Actes 17:28 et 2 Corinthiens 6:16. Cette position comporte six facettes.

La première facette est que le croyant est en Dieu le Père (Jn. 17:21 ; 1 Thes. 1:1 ; 2 Thes. 1:1).

La deuxième facette est que le Père est aussi dans le croyant. D'une part, le croyant est dans le Père ; d'autre part, le Père est dans le croyant (Jn. 14:23 ; Eph. 4:6).

La troisième facette de cette position est que le croyant est dans le Fils. Non seulement le croyant est en Dieu le Père, mais il est aussi en Dieu le Fils (Jn. 14:20 ; 17:21 ; Rom. 8:1 ; 2 Cor. 5:17).

La quatrième facette est que le Fils est aussi dans le croyant. Dieu le Fils habite le croyant (Jn. 14:20, 23 ; Col. 1:27). Là encore, d'une part, le croyant est en Dieu le Fils, d'autre part, le Fils est dans le croyant.

La cinquième facette est que le croyant est dans le Saint-Esprit (Rom. 8:9 ; Eph. 2:22).

Et la sixième facette est que le Saint-Esprit est dans le croyant (Jn. 14:16-17 ; Rom. 8:9, 11 ; 1 Cor. 2:12 ; 3:16 ; 6:19 ; 2 Tim. 1:14). D'une part, le croyant est dans le Saint-Esprit ; d'autre part, le Saint-Esprit est dans le croyant.

Dans cette position, il n'y a pas qu'une seule facette, que de nombreux croyants connaissent, à savoir que le Saint-Esprit habite le croyant, mais il y a six facettes différentes. En réalité, c'est le Dieu trinitaire tout entier qui habite le croyant, et le croyant habite le Dieu trinitaire tout entier. Le croyant est uni au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

## XXXII. L'ACCÈS À DIEU

La trente-deuxième position est que le croyant a accès à Dieu. Cette position comporte quatre facettes.

Premièrement, le croyant a accès à la grâce de Dieu selon Romains 5:2. Le croyant a toujours un accès immédiat à la grâce de Dieu. En pratique, grâce à cette position, le croyant est encouragé à s'approcher hardiment du trône de la grâce afin de s'approprier la grâce dont il a besoin pour traverser toute sorte d'épreuve ou de tribulation qu'il subit (Héb. 4:14-16). Si quelqu'un échoue, chancelle ou trébuche dans la vie spirituelle, ce n'est pas parce que la grâce disponible était insuffisante. La raison pour laquelle les croyants trébuchent et tombent ou reculent est qu'ils ne se sont pas approprié la grâce qui est à leur disposition pour les aider à traverser toute tentation, toute souffrance, toute épreuve ou toute tribulation. À la lumière de cette position, le croyant doit utiliser l'accès qu'il a et s'approprier la grâce dont il a besoin.

La deuxième facette est que le croyant a accès à Dieu le Père (Eph. 2:18). C'est la raison pour laquelle les prières du croyant sont adressées à Dieu le Père. Le croyant adresse ses prières à Dieu le Père parce qu'il a accès à Lui.

La troisième facette est que l'accès est rassurant. L'un des objectifs de l'accès à Dieu est de permettre au croyant d'avoir l'assurance de son salut. Le fait que le croyant se rende compte qu'il a accès à Dieu est rassurant (Eph. 3:12 ; Héb. 4:16 ; 10:19, 22).

La quatrième facette est que cet accès à Dieu permet la communion avec lui. La raison pour laquelle le croyant peut être en communion avec Dieu est qu'il a accès à lui (1 Cor. 1:9 ; 1 Jn. 1:3).

L'application évidente de cette position est que le croyant doit utiliser cet accès qu'il a et jouir de la communion avec Dieu.

### XXXIII. DANS LE CADRE DE LA BIEN PLUS GRANDE ATTENTION DE DIEU

La trente-troisième position est que le croyant est beaucoup plus sous la protection de Dieu selon Luc 12:24. Cette position comporte sept facettes.

Premièrement, le croyant est l'objet de l'amour divin de Dieu (Jn. 17:23 ; Rom. 5:8 ; 8:35-39 ; Eph. 2:4 ; 5:2 ; 2 Thes. 2:16 ; 1 Jn. 3:1, 16 ; 4:10). Parce que le croyant est sous l'égide de Dieu, il est l'objet de l'amour de Dieu.

Deuxièmement, parce que le croyant est beaucoup plus sous la protection de Dieu, il est aussi l'objet de sa grâce. Non seulement le croyant a accès à la grâce de Dieu, mais il est aussi l'objet de sa grâce. Cette deuxième facette de l'appartenance à la bien plus grande sollicitude de Dieu comporte quatre aspects. Premièrement, le croyant est l'objet de sa grâce dans le salut ; par sa grâce, il a sauvé le croyant (Jn. 5:24 ; 6:27, 39, 40, 47 ; Eph. 2:7-9 ; 1 Jn. 5:11-13). Deuxièmement, le croyant est aussi l'objet de sa grâce qui le garde (Rom. 5:2 ; Phil. 1:6). Troisièmement, le croyant est l'objet de sa grâce dans le service. Le fait même que le croyant puisse le servir est un produit de sa grâce (Jn. 17:18 ; Eph. 4:7). Et quatrièmement, le croyant est l'objet de sa grâce dans l'instruction ; par sa grâce, il enseigne le croyant et l'instruit au sujet des vérités spirituelles (Tite 2:11-13).

La troisième facette du fait d'être sous l'égide de Dieu est que le croyant est l'objet de sa puissance, car la puissance de Dieu se manifeste souvent par l'intermédiaire des saints (Eph. 1:19).

La quatrième facette de cette position est que le croyant est aussi l'objet de sa fidélité. Le croyant reçoit la fidélité de Dieu et, bien que le croyant puisse se montrer infidèle, Dieu n'est jamais infidèle. Le croyant est l'objet de sa fidélité ininterrompue (1 Cor. 1:9 ; 10:13 ; Phil. 1:6 ; 1 Thes. 5:24 ; 2 Thes. 3:3 ; Hébr. 13:5).

La cinquième facette de l'attention beaucoup plus grande de Dieu est que le croyant est l'objet de sa paix. Parce que la colère de Dieu a été apaisée, il n'est plus en colère contre le croyant ; le croyant a la paix de Dieu qui habite en lui (Jean 14:27 ; 16:33 ; Rom. 5:1 ; Phil. 4:7 ; Col. 3:15).

La sixième facette de cette position est que le croyant est l'objet de la consolation et du réconfort de Dieu. Lorsqu'un croyant traverse une période de deuil à cause de la perte d'un parent, d'un ami ou d'un proche, il a le réconfort de Dieu. Le fait d'être sous l'égide de Dieu signifie que le croyant est toujours l'objet de sa consolation et de son réconfort (2 Cor. 1:3-4 ; 7:6 ; 2 Thes. 2:16-17).

La septième facette est que le croyant est l'objet de l'intercession de Dieu. C'est en raison de cette position que le Messie intercède continuellement en faveur du croyant (Rom. 8:27, 34 ; 1 Tim. 2:5 ; Hébr. 7:25 ; 1 Jn. 2:1).

## CONCLUSION

Ce sont les trente-trois choses qui arrivent à chaque croyant au moment où il est sauvé. Elles se produisent instantanément ; il ne s'agit pas d'un processus. Il est très important que le croyant saisisse sa position en Jésus le Messie, car tant que le croyant ne comprendra pas clairement quelle est sa position, il ne comprendra pas pleinement quelle est son autorité dans cette position. S'il ne connaît pas son autorité, il ne sera pas en mesure de l'exercer. Il est donc très important que le croyant comprenne sa position, car c'est sa meilleure défense dans la lutte contre le front satanique et démoniaque dans le combat spirituel.

Le combat spirituel se déroule sur trois fronts : la chair, le monde, le diable et ses forces démoniaques. Comme dans toute guerre, chacun de ces fronts doit être combattu de différentes manières, dans des styles différents et en utilisant des armes différentes. En ce qui concerne le front contre Satan et les forces démoniaques, la meilleure défense est de comprendre la vérité positionnelle, de comprendre quelle est la position du croyant en Yéchoua le Messie, de comprendre l'autorité qui en découle et d'exercer cette autorité. Lorsque Satan commence à accuser et à attaquer le croyant, ce dernier est capable de s'appuyer sur la Parole de Dieu. Le croyant ne s'appuie jamais sur ses propres mérites ; il ne s'oppose jamais à Satan sur la base de sa propre justice. Le croyant tient bon sur la base de sa position dans le Messie et sur le fait que la justice du Messie lui est imputée.